

BUDGET PARTICIPATIF

2^e édition



**POUR VERDUN,
J'AI UNE IDÉE !**

RÉUNIONS PUBLIQUES

MARDI 25 MARS

 Centre Social et Culturel Kergomard
9 rue Jean Paché

 19H30

VENDREDI 28 MARS

 Centre Social et Culturel La Cascade
All. du Pré l'Évêque

 19H30



Le budget participatif, qu'est ce que c'est ?

La Ville de Verdun lance **son deuxième budget participatif** pour donner aux citoyens le pouvoir de proposer et de choisir des actions qu'ils souhaitent mettre en place sur le territoire à partir d'un budget dédié.



Qui est concerné ?

Toute personne habitant la ville de Verdun. Les projets peuvent être déposés de manière individuelle ou collective.



Quel budget ?

Le budget participatif dispose d'une enveloppe annuelle de **150 000 euros TTC** pour la réalisation de projets d'investissement.



Comment ça marche ?

Les citoyens sont invités à proposer leur idée de projet pour le territoire dans les domaines suivants : **aménagement des espaces publics et mobiliers urbains, arts et culture, biodiversité, citoyenneté, déchets-propreté, économie sociale et solidaire, éducation, espaces naturels et sensibles, innovation sociale ou numérique, jeunesse, maîtrise et production d'énergie, mobilités, nature en ville, santé, solidarités, sports et loisirs, valorisation du patrimoine**, dans le respect du règlement de la démarche.

Un comité des projets constitué de citoyens tirés au sort sera en charge d'étudier les propositions de projets afin de présélectionner ceux qui seront soumis au vote.

Le vote des citoyens permettra de désigner les projets lauréats qui seront mis en œuvre.



Quel calendrier ?

Étape 1 : «Collecte des idées - Une idée pour ma ville » du 06.03.25 au 05.05.25

Étape 2 : Analyse des dossiers - du 06.04 au 05.05.25

Étape 3 : Présélection des projets : « Je booste mes coups de cœur » du 06.05 au 19.05.25

Étape 4 : L'heure de la promotion - du 20.05 au 19.06.25

Étape 5 : Vote final : « Votez pour vos projets préférés » - du 20 au 30.06.25

Étape 6 : Présentation des Lauréats : le 04.07.25

Étape 7 : Le suivi des réalisations : à partir du 07.07.25



Où déposer vos idées ?

INFORMATIONS
ET RÈGLEMENT

verdun.fr/budgetparticipatif



ou en format papier
à l'Hôtel de Ville
11 rue du Président Poincaré
55100 Verdun